Le 1er janvier 2017, cinq entreprises leaders dans leurs domaines respectifs ont choisi de nouer un partenariat spécifique avec Lyonbiopôle en devenant Membres Associés. **KPMG, Sham, BNP Paribas, Radiance Groupe Humanis et Harmonie Mutuelle rejoignent ainsi la dynamique territoriale de l'écosystème biotech / medtech de Lyonbiopôle.**

En créant ce nouveau statut de Membre Associé, **Lyonbiopôle souhaite intégrer, au sein de sa communauté, des entreprises et institutions pour qui l'innovation en matière de santé est un enjeu, mais qui n'ont pas d'activités de R&D en santé (au sens strict) en Auvergne-Rhône-Alpes.**
Ces nouveaux membres de par leurs interactions avec l'écosystème d'innovation du pôle, seront associés à la vie de celui-ci et élargiront le vivier d'experts sur des thématiques multiples.